



Municipalité de Pointe-des-Cascades

Automne 2022

Municipalité de Pointe-des-Cascades

105, Chemin du Fleuve
Pointe-des-Cascades, J0P 1M0

POUR NOUS JOINDRE

Tél.: **450 455-3414**

Informations générales : reception@pointe-des-cascades.com
Direction générale : dg@pointe-des-cascades.com
Service d'urbanisme : urbanisme@pointe-des-cascades.com
Travaux publics : voirie@pointe-des-cascades.com
Service des sports, loisirs, culture
et vie communautaire : loisirs@pointe-des-cascades.com
Bibliothèque : biblio@pointe-des-cascades.com

Pour toute urgence : 9-1-1
Urgence voirie : 3-1-1



MOT DU MAIRE



Quel bel été!

J'espère que vous avez tous eu la chance de profiter de Pointe-des-Cascades grâce à la réouverture de la piscine, à la présence du Village des Écluses, aux guides touristiques du Parc des Ancres, au site de plongée sous-marine ainsi que la Fête au Village.

Notre administration a travaillé durement à de nouveaux projets comme la relocalisation de hôtel de ville, le déménagement de la bibliothèque dans une partie de l'église, la refonte du court de tennis ainsi qu'un nouveau garage municipal pour les travaux publics. Ces projets se réaliseront avec l'apport d'importantes subventions, afin de minimiser l'impact sur les taxes municipales.

Je ne dispose malheureusement pas de plus d'informations sur le projet de réfection du barrage d'Hydro-Québec, mais une réunion est prévue cet automne avec eux. Au sujet du problème concernant le bas niveau d'eau dans l'écluse #3, où beaucoup de débris s'accumulent devant les portes, j'ai rencontré plusieurs intervenants à la MRC afin de régler la situation. Il semble parfois que l'eau ait été déviée... L'enquête continue.

Je tiens à vous remercier, citoyens et citoyennes de Pointe-des-Cascades, pour votre consommation d'eau et le respect des heures d'arrosage. Maintenant que la grève provinciale

des ingénieurs est réglée, nous espérons que nos nouveaux puits seront approuvés et bientôt en fonction.

Les excès de vitesse sont toujours un problème dans plusieurs secteurs de la Municipalité. Le conseil et l'administration étudient différentes façons de remédier à la situation. Merci de faire l'effort de respecter les limites de vitesse.

En terminant, je ne voudrais pas passer sous silence l'excellent travail de vos conseillers municipaux, qui sont très impliqués dans de nombreux dossiers. N'oubliez pas que le conseil et moi-même sommes toujours disponibles pour vous.

**Il fait bon vivre chez-nous,
à Pointe-des-Cascades.**

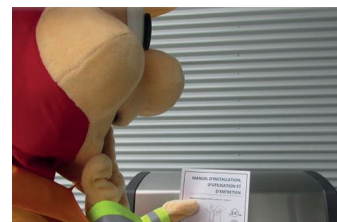
Peter Zytynsky

Maire de Pointe-des-Cascades
maire@pointe-des-cascades.com



DIVISION PRÉVENTION

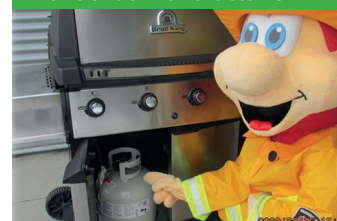
La négligence
a des conséquences.
Elle peut coûter cher!



Manuel du manufacturier



Dégagement



Vérification



Surveillance

Centre administratif | 500, rue Forbes, Vaudreuil-Dorion J7V 0R1 |
Tél.: 450 455-3371, option 8 | Téléc.: 450 455-2385 | Urgence : 911

COMALERTE

Vous désirez être informés immédiatement lorsqu'une situation d'urgence survient?

Rien de plus facile. Inscrivez-vous au service Com'Alerte et soyez prévenus de toutes les situations d'urgence concernant la municipalité comme les avis d'ébullition, les bris d'aqueduc, les fermetures de rues, les évacuations, etc.

Pour ce faire visitez notre page internet au
www.pointe-des-cascades.com/programme-comalerte

Une politique culturelle qui vous ressemble

Afin de pouvoir bénéficier de subventions culturelles de plus grande envergure, qui pourront servir au déménagement de la bibliothèque, à l'embellissement de notre milieu de vie, à la mise en valeur de notre patrimoine ainsi qu'à de nombreux autres projets, la Municipalité de Pointe-des-Cascades a entrepris de se doter d'une Politique culturelle.

Le projet d'élaboration de la Politique culturelle, qui s'échelonne sur presque une année entière, débute par vous, citoyennes et citoyens de Pointe-des-Cascades. Afin que l'aboutissement du projet reflète vos aspirations en matière culturelle, il est important de faire entendre votre voix! Soyez à l'affût de notre page Facebook, afin de répondre à différents sondages et ateliers en présentiel qui se tiendront à ce sujet dans les prochains mois.

Nous vous invitons d'ores et déjà à nous écrire à loisirs@pointe-des-cascades.com afin de nous communiquer vos idées et suggestions.

Ralentissez!

De nombreux accidents de la route ont eu lieu sur le territoire de la Municipalité depuis le début de l'année 2022. La problématique de la vitesse excessive dans nos rues ainsi que sur la route 338 demeure depuis trop longtemps.

La Municipalité multiplie les efforts pour sensibiliser les automobilistes de son territoire, mais la solution débute par chacun d'entre nous, qui devons lever le pied de l'accélérateur.

Il en va de notre sécurité et de celle de nos enfants.

Merci de ralentir pour mieux profiter du paysage enchanteur qui nous entoure.



Jean-Pierre Poirier

Conseiller poste #1

jppoirier@pointe-des-cascades.com



Martin Juneau

Conseiller poste #2

mjuneau@pointe-des-cascades.com



Benoit Durand

Conseiller poste #3

bdurand@pointe-des-cascades.com



Anick Rodrigue

Conseillère poste #4

arodrigue@pointe-des-cascades.com



Natacha Ménard

Conseillère poste #5

nmenard@pointe-des-cascades.com



Mario Vallée

Conseiller poste #6

mvallee@pointe-des-cascades.com

Date limite
du dernier
versement de taxes

19 septembre

**Les dates des prochaines séances ordinaires
du conseil municipal sont :**

- 6 septembre
- 7 novembre
- 4 octobre
- 5 décembre

CALENDRIER DES COLLECTES 2022



Le Parc et ses ancrs!

Le Parc des Ancres est une exposition à ciel ouvert accessible 24 heures par jour, 365 jours par année! On peut entrer en contact avec notre histoire maritime en bénéficiant gratuitement de cet accès privilégié. Toutefois, une question s'impose : « D'où proviennent tous ces témoins de notre riche patrimoine historique fluvial »?

L'origine du Parc des Ancres remonte aux années 1970, au moment où la Société de recherches historiques de Pointe-des-Cascades (SRHPDC) décida de tout mettre en œuvre afin de récupérer et préserver les artefacts maritimes de notre région. C'est en 1981 que ce PARC fut officiellement reconnu par le conseil municipal de Pointe-des-Cascades. Sous l'impulsion de Monsieur Jean-Pierre Poirier, une équipe de recherches subaquatiques, formée d'une vingtaine de plongeurs, fut constituée dans le but de scruter les fonds du Haut St-Laurent québécois. Toutes ces pièces proviennent principalement des lacs St-Louis, St-François et du fleuve St-Laurent. Mais comment récupérer ces pièces dont certaines pèsent plus de 7 000 kilos? Ici, il est essentiel de souligner l'apport incommensurable de Monsieur Ronald Hayes, dont les équipements de remorquage furent mis à la disposition du groupe pour récupérer habilement ces grands témoins de notre passé.

Une fois extirpée des eaux, chacune de ces pièces requiert une multitude d'interventions : entreposage temporaire, nettoyage, traitement préventif, peinture, mise en place, fixation, éclairage, interprétation,

sentier pédestre, etc. Grosso modo, près d'une centaine d'artefacts se retrouvent sur le site, c'est-à-dire 25 anciennes ancres à jas, 25 ancres à bascule, plusieurs ancres hors de l'ordinaire, des bouées, des hélices, des gouvernails, plusieurs chaînes et pièces diverses de bateaux, un plançon, le promontoire du phare, une capsule temporelle ainsi que quatre monuments commémorant les générations de canalisation du Haut St-Laurent, les bâtisseurs et navigateurs.

En 2020, la SRHPDC s'est vue attribuer un prix pour la réalisation du Circuit patrimonial du Parc des Ancres. Ce prix annuel du Mérite patrimonial, décerné par le Musée régional de V.S. et le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil Soulanges (CACVS), confirme ainsi notre contribution exceptionnelle à la mise en valeur et à l'interprétation du patrimoine maritime régional.

Alors, n'hésitez pas à venir toucher et explorer cette collection unique d'ancres et de pièces de navires. Elles représentent plus de 300 ans de navigation! Revivez les grandes époques de la navigation fluviale au cœur de notre village.

Septembre					Octobre					Novembre					Décembre				
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Lu	Ma	Me	Je	Ve
			1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4				1	2	
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23
26	27	28	29	30	31					28	29	30			26	27	28	29	30

Collecte des matières organiques (compost)	Collecte des sapins naturels	Collecte des feuilles
Collecte des ordures ménagères	Collecte des résidus verts	Collecte des branches
Collecte sélective (recyclage)	Collecte des encombrants	Collecte spéciale de carton

Collectes spéciales de carton

Nous vous rappelons que le carton doit être déplié et empilé à côté du bac bleu lors de la collecte. Aussi, les boîtes de très grande taille ne seront pas acceptées (boîte de réfrigérateur ou de très grande télévision, par exemple). Il faut couper ces grosses boîtes pour qu'elles soient bien collectées.

Positionnement des bacs

Nous vous rappelons, afin de ne pas gêner la circulation, le transport scolaire et le déneigement, que vos bacs d'ordures ménagères, de récupération et de compost doivent être placés à l'intérieur des limites de votre espace de stationnement, du côté droit.

Photo de Julia M Cameron, Pexels

La Société de Recherches historiques de Pointe-des-Cascades

BIBLIOTHÈQUE

Horaire

Mardi	18h00 à 20h00
Jeudi	18h00 à 20h00
Samedi	9h30 à 11h30

Services offerts :

- Prêt de jeux de société
- Chute à livre (située à l'extérieur près de l'entrée de la bibliothèque)
- Prêt entre bibliothèque (PEB)
- Divers concours et activités pour jeunes et adultes
- Ressources numériques telles que généalogie, jeux éducatifs pour jeunes et adolescent(e)s
- Abonnement, renouvellement et consultation du dossier de l'utilisateur en ligne
- Livres audios et électroniques
- Accès à des postes internet

Location de salles

	Centre communautaire Salle du haut (125 personnes)	Centre communautaire Salle du bas (60 personnes)	Pergola (100 personnes)
Résidents	150\$ + taxes	100\$ + taxes	100\$ + taxes
Non-Résidents	300\$ + taxes	200\$ + taxes	250\$ + taxes
Funérailles d'un résident	Gratuit	Gratuit	N/A
OBNL reconnu	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Dépôt	500\$	500\$	N/A

TRAVAUX PUBLICS

Rinçage aqueduc – 31 octobre au 4 novembre

Les employés des travaux publics procéderont à une opération de rinçage du réseau d'aqueduc.

Durant cette période vous pourriez constater :

- une diminution de la pression d'eau
- une coloration brunâtre de l'eau. Dans ce cas, il suffit de laisser couler l'eau une quinzaine de minutes, ou jusqu'à ce qu'elle redevienne claire.

Prenez note que l'eau demeure potable en tout temps. Vérifiez toujours la transparence de l'eau avant de l'utiliser et éviter d'utiliser les électroménagers qui consomment de l'eau durant la journée, tels que laveuse, lave-vaisselle, bain, etc. Tentez de reporter leur utilisation en soirée.

Stationnement hivernal

Le stationnement est interdit sur la voie publique entre minuit et 7h, à partir du 15 novembre jusqu'au 1^{er} avril.

Abri d'auto temporaire

Les abris d'auto temporaires sont permis dans le cas des habitations unifamiliales isolées et jumelées et des habitations bifamiliales isolées et jumelées durant la période du 1^{er} novembre au 15 avril. Ces abris doivent être de fabrication industrielle et être situés à un minimum de 3 m (10 pi) de la bordure de rue ou du pavage dans le cas où il n'existe pas de bordure.

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Zumba

La Zumba sera de retour le 13 septembre. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant à partir de notre site internet grâce à la section Inscriptions, qui se trouve dans le menu déroulant Culture et Loisirs.

Date : du 13 septembre au 22 novembre

Heure : les mardis à 20h00

Inscriptions : dès maintenant

Club photo

Vous désirez vous initier à la photographie ou encore rejoindre un groupe qui partage votre passion? Le Club de photo est pour vous!

Date : à l'année

Heure : tous les 4^e mercredi du mois à 19h00

Inscription : auprès de la présidente Line Johnson à line@cdppdc.com

Journées de la Culture

Dans le cadre des Journées de la Culture, nous accueillerons le pianiste ukrainien Roman Zavada et son Ciné-Piano. Ce pianiste rend hommage aux plus grands génies du cinéma muet qui de nos jours, sont tombés dans l'oubli. En faisant revivre sur l'écran des extraits spécialement choisis drôles et hilarants de Méliès, Chaplin, Keaton et Laurel & Hardy, le musicien assure une performance au piano hors du commun en parfaite symbiose avec l'action du film.

Date : 1^{er} octobre

Heure : 19h00 en extérieur ou à l'église, dépendamment de la météo

Inscription : aucune inscription nécessaire



Halloween

En plus de la traditionnelle cueillette de bonbons tant attendue, vos enfants auront droit à de l'animation dans les rues de la Municipalité. Nous ne pouvons vous donner de plus amples détails à ce moment puisque le projet est toujours en élaboration. Plus de détails suivront!

Date : 31 octobre

Heure : Début de soirée

Inscription : aucune inscription ne sera nécessaire

Bingo ludique

Soirée de bingo où les numéros des cartes traditionnelles sont changées pour des attractions touristiques, des noms de célébrités, des titres de chansons, etc. Chaque boule tirée correspond à une question, qui amène le participant à réfléchir pour ensuite vérifier si ce qu'il croit être la bonne réponse figure sur sa carte.

Date : Vendredi 18 novembre

Heure : 19h00

Inscription : Aucune inscription nécessaire

Noël

Après plus de deux ans à ne pouvoir se réunir pour souligner la fête de Noël, nous espérons être en mesure de mettre sur pied un grand dépouillement d'arbre de Noël, accompagné d'un spectacle mettant en vedette nulle autre que le Père Noël en personne! Si vous êtes l'heureux parent d'un enfant de 12 ans et moins, vous pourrez l'inscrire dès le 3 octobre à partir de notre site internet, grâce à la section Inscriptions, qui se trouve dans le menu déroulant Culture et Loisirs.

Date : samedi 17 décembre

Heure : 13h00 au centre communautaire

Inscription : du 3 octobre au 15 novembre

